



## LES SOURCES INÉDITES EN HISTOIRE

Travaux issus des journées d'étude de jeunes chercheurs organisées à l'École nationale des chartes, les 25 et 26 mai 2018, par le centre Jean-Mabillon et l'association Chroniques chartistes.

Études réunies par Léo Davy

École nationale des chartes

Date de mise en ligne : 13 décembre 2021.

*Contenu mis à disposition selon les termes de la licence  
Creative Commons : attribution, pas d'utilisation  
commerciale, pas de modification.*

---

# LIRE ENTRE LES LIGNES : LA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE SOURCE POUR L'HISTOIRE SOCIALE ?

par DAMIEN FONTVIEILLE ◆

## Lire entre les lignes : la correspondance diplomatique au XVI<sup>e</sup> siècle, une source pour l'histoire sociale ?

DAMIEN FONTVIEILLE ◆

Machiavel, dans ses conseils à Raffaello Girolami, envoyé en Espagne en 1522, insiste sur la nécessité d'écrire souvent pour exposer les affaires de sa charge<sup>1</sup>, renvoyant à l'une des principales tâches de l'ambassadeur résident au XVI<sup>e</sup> siècle, la collecte et l'envoi d'informations. Cet ambassadeur est devenu un des protagonistes des cours européennes au XVI<sup>e</sup> siècle après que la pratique de la diplomatie résidente s'est développée dans l'Italie de la fin du Moyen Âge. Le royaume de France a adopté progressivement la pratique, son réseau diplomatique se mettant en place entre 1517 et 1559, et la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle connaît une intense activité diplomatique avec l'établissement durable de plusieurs postes, comme le Saint-Empire ou l'Espagne<sup>2</sup>. Dès leurs débuts, les ambassadeurs résidents ont pour but de fournir des informations sûres et régulières, et les instructions qui leur sont données avant leur départ au XVI<sup>e</sup> siècle insistent sur la

---

1 Machiavel, « Note à Raffaello Girolami à l'occasion de son départ le 23 octobre pour l'Espagne auprès de l'Empereur », dans *Œuvres*, éd. Christian Bec, Paris, 1996, p. 91-94.

2 Sur la naissance de la diplomatie : Garrett Mattingly, *Renaissance Diplomacy*, Londres, 1955 ; rééd. New-York, 2008 ; *De l'ambassadeur. Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négociier du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Stefano Andretta, Stéphane Péquignot et Jean-Claude Waquet, Rome, 2015 ; *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy : The Structure of Diplomatic Practice, 1450-1800*, éd. Daniela Frigo, Cambridge, 2000 ; Dante Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Baden-Baden/Zurich/Saint-Gallen/ Nomos/Dike, 2017.

nécessité d'écrire souvent. Ainsi, l'ambassadeur est le centre d'une active correspondance, qui emprunte d'abord aux formes officielles de l'écrit avec ses codes et son contenu souvent très politique. Ce rôle prend encore de l'importance au cours du XVI<sup>e</sup> siècle alors que s'affirme l'importance du gouvernement épistolaire. Dès lors, l'ambassadeur décrit la cour où il est accrédité, mais livre aussi toute nouvelle qui lui parvient, ainsi que les rumeurs qui courent<sup>3</sup>. Cette caractéristique a amené Daniel Ménager à évoquer le travail sur ces sources comme la pratique de « l'agriculture extensive<sup>4</sup> », afin d'y chercher les moindres détails permettant d'aller au-delà des événements décrits dans les missives. Ces correspondances ont été employées comme source politique pour l'étude des relations internationales et de la figure de l'ambassadeur à l'époque moderne, et, plus récemment, dans des études s'intéressant à la production des nouvelles et à leur diffusion<sup>5</sup>. En revanche, il est aussi permis de l'employer au service d'une histoire sociale, et de dépasser aussi le contenu politique.

En effet, cette source peut se révéler incontournable pour l'étude de serviteurs de la Couronne, qui ne sont quelquefois bien connus que dans l'exercice de leurs charges, et il est alors nécessaire de la scruter avec attention pour en tirer une meilleure connaissance des hommes eux-mêmes. C'est le cas d'un groupe de parents issus de la bourgeoisie municipale, qui se sont affirmés comme des serviteurs fidèles de la Couronne, s'imposant dans les secrétariats d'État à partir de 1547, et étant, à partir des années 1560, des conseillers écoutés à

3 Sur l'épistolarité au XVI<sup>e</sup> siècle, voir *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, Rennes, 2009 ; et sur la France, Olivier Poncet, « Le corrispondenze reali e governative della prima epoca moderna in Francia (secoli XV-XIX). Archiviare, trasmettere e pubblicare », dans *Carteggi fra basso medioevo ed età moderna. Pratiche di redazione, trasmissione e conservazione*, dir. Andrea Giorgi et Katia Ochi, Bologne, 2018, p. 323-349.

4 Daniel Ménager, « Lettres d'ambassadeurs », dans *L'épistolaire au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2001, p. 227-236.

5 Sur l'information à l'époque moderne, Johann Petitjean, *L'intelligence des choses : une histoire de l'information entre Italie et Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Rome, 2003 ; Filippo De Vivo « Archival intelligence : diplomatic correspondence, information overload and information management in Italy, 1450-1650 », dans *Archives and Information in the Early Modern World*, dir. Liesbeth Cores, Kate Peters et Alexandra Walsham, Oxford, 2018, p. 53-85.

la cour. Parmi eux, plusieurs ont servi dans la diplomatie résidente et ont laissé une abondante correspondance : Jean de Morvillier à Venise entre 1546 et 1550 ; Bernardin Bochetel, son neveu, en Suisse entre 1554 et 1558, où il assure en particulier la bonne levée des mercenaires, puis dans l'Empire entre 1560 et 1565 où il s'attache à jeter les fondements d'une alliance franco-impériale ; Sébastien de L'Aubespine, en Suisse entre 1552 et 1554, puis auprès du roi d'Espagne entre 1559 et 1562, où il s'efforce d'entretenir l'alliance franco-espagnole ; enfin Jacques Bochetel, le frère de Bernardin, en Angleterre entre 1566 et 1568.

À travers ces hommes, il est possible d'interroger la correspondance diplomatique comme source pour documenter l'histoire d'un groupe familial, tant son rapport au pouvoir que sa fortune, ou encore les relations entre ses différents membres.

## I. La correspondance diplomatique, une source à décoder

La correspondance diplomatique obéit tout d'abord à des règles précises, issues des traditions d'écriture des chancelleries, et cette source a ainsi pu être décrite minutieusement par René de Maulde La Clavière<sup>6</sup>. Or, les formes de ces lettres, en apparence rigides, si elles doivent être connues pour aller au-delà du contenu politique, permettent aussi de glaner des informations sur les pratiques de pouvoir et les relations entre les hommes. On remarque, en observant les dépêches envoyées par la reine mère ou le roi, qu'elles suivent le modèle des lettres missives. Leur contenu est arrêté au Conseil puis elles sont mises en forme par les secrétaires d'État à partir de 1547. La dépêche s'achève par une formule invoquant Dieu, et est contresignée par un secrétaire d'État. Ce dispositif est révélateur du temps de circulation des courriers, dont on accuse souvent réception, et offre des indices ténus sur les pratiques des premiers secrétariats d'État : ainsi, les dépêches de la reine mère à Bernardin Bochetel entre 1560 et 1564 sont contresignées de Claude de L'Aubespine ou de Jacques

---

6 René de Maulde La Clavière, *La Diplomatie au temps de Machiavel*, Paris, 1892 ; réimpr. Genève, 1970, t. III, p. 104 et suiv.

Bourdin, ce qui montre que les départements géographiques attribués à ces secrétaires ne sont pas figés, à quoi s'ajoute que, selon le secrétaire qui contresigne, la formule invoquant Dieu est différente, attestant des habitudes d'écriture de ces secrétaires. Dans la correspondance échangée avec d'autres personnages, les formes traduisent la nature des liens, car le ton, adapté à chaque interlocuteur, se lit notamment dans la formule précédant la signature. Ainsi, dans la correspondance reçue par Bernardin Bochetel, on observe que les princes se déclarent ses amis, signalant une relation de protecteur à client ; à l'inverse, des personnages liés à la famille le marquent par un terme de parenté, ou par la mention d'une alliance. Pour restituer pleinement le sens de ces formules, il faut les lier à d'autres indices, comme l'autographie marquant une proximité plus grande, ou des mentions, parfois autographes, au bas des lettres qui attestent du désir du scripteur de personnaliser une dépêche.

La lettre diplomatique est aussi codée dans son contenu. De manière générale, l'ambassadeur est avant tout une « cymbale du monde<sup>7</sup> », car son premier devoir est de tout rapporter, Jacques Bochetel s'en faisant l'écho lorsqu'il écrit au roi avoir peu de matière pour prendre la plume<sup>8</sup>. Ces lettres contiennent presque exclusivement des nouvelles politiques, ce qui nous renseigne peu sur l'homme lui-même, et les ambassadeurs ont souvent plus volontiers conservé ces missives pour conserver la mémoire de leurs services<sup>9</sup>. Néanmoins, dans les relations avec d'autres correspondants, la lettre diplomatique se fait plus ouverte, ce que l'on pourrait comprendre en rappelant que l'ambassadeur a une personne privée et une officielle, et ainsi il n'oublie jamais ses affaires propres ou ses parents<sup>10</sup>.

Enfin, l'on peut examiner le ton des missives pour étudier la pensée d'un personnage. Or, l'idéal de l'ambassadeur est, selon R. de Maulde

7 *Ibid.*

8 BNF, fr. 15971, fol. 58, Jacques Bochetel au roi, Londres, 10 janvier 1568.

9 Dans son testament, Sébastien de L'Aubespine laisse ses papiers à son neveu Guillaume pour la mémoire de ses services (Archives diplomatiques, Acquisitions extraordinaires 1990, t. 11, fol. 103-113).

10 BNF, Cinq-Cents de Colbert 396, p. 207-209, Bourdin évoque à Bernardin Bochetel les maladies de ses enfants (Orléans, le 1<sup>er</sup> novembre 1560).

La Clavière, de se borner à une description, sans donner de conseil<sup>11</sup>. Toutefois, un ambassadeur opère une sélection dans les nouvelles qui lui parviennent, et l'analyse de D. Ménager sur la correspondance de Jean de Morvillier le montre<sup>12</sup>. Par ailleurs, l'ambassadeur a soin de conserver la faveur de son prince, et cherche donc davantage à lui présenter des éléments qui lui plairont<sup>13</sup>. Enfin, l'ambassadeur ne peut s'empêcher de donner conseil, avec prudence, et tout cela révèle ainsi ses choix personnels. Le cardinal de Lorraine écrit ainsi à Sébastien de L'Aubespine que l'on a indiqué au roi de Navarre comment se gouverner avec les députés du roi d'Espagne, probablement au sujet de son désir d'obtenir une compensation sur la partie de son royaume perdu, et ce selon le mémoire envoyé par l'ambassadeur<sup>14</sup>. Loin de la cour, loin des instructions, l'ambassadeur doit parfois aller au-devant des intentions de son maître, ce que fait Bernardin Bochetel dans l'Empire lorsqu'il est chargé d'esquisser les négociations matrimoniales entre Charles IX et une princesse de l'Empire : la reine ne cesse de redire qu'elle préfère l'aînée pour son fils, mais il indique qu'il s'est engagé en faveur de la cadette, un objectif qu'il juge plus réalisable<sup>15</sup>. Par ces choix, l'on découvre le rôle de l'ambassadeur dans l'élaboration de la politique à la cour, mais aussi partie de sa propre pensée.

## II. La correspondance diplomatique, une source d'indices sur un personnage et son entourage

Voilà donc une source très normée, mais dans ce cadre pointe déjà l'influence de ceux qui la produisent. De plus, l'évolution de l'épistolaire, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, s'est traduit par un assouplissement

<sup>11</sup> René de Maulde La Clavière, *La Diplomatie...*, t. III, p. 138.

<sup>12</sup> Daniel Ménager, *Diplomatie et théologie à la Renaissance*, Paris, 2001.

<sup>13</sup> Jean-Claude Waquet, « La lettre diplomatique. Vérité diplomatique et négociation de la vérité dans quatre écrits de Machiavel, du Tasse et de Panfilo Persico », dans *Politique par correspondance. Les usages politiques*, dir. Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, Rennes, 2009, p. 43-56.

<sup>14</sup> Archives diplomatiques, Acquisitions extraordinaires 1990, t. 11, fol. 72, Charles de Lorraine à Sébastien de L'Aubespine, La Haye en Touraine, novembre 1559.

<sup>15</sup> BNF, Cinq-Cents Colbert 392, p. 157-173. Bernardin Bochetel à Catherine de Médicis, octobre 1563.

du cadre formel des lettres diplomatiques, amenant, par exemple, à un goût de la narrativité pour mettre en scène les négociations, mais aussi à rapporter de nombreux détails, amusants ou exotiques<sup>16</sup>. Ces indices permettent alors souvent de mieux approcher les personnages en chair et en os, tant leurs parcours et leurs fortunes que leur vision du monde et leurs savoirs .

Une correspondance diplomatique offre d'abord un regard sur les premiers pas d'un personnage au service du roi. Ainsi, on trouve souvent mention des porteurs de dépêches, tâche qu'un ambassadeur a souvent expérimentée antérieurement, car elle permet d'acquérir des rudiments de langue, ou des connaissances des pays étrangers<sup>17</sup>. Guillaume de Grantrye, abbé de Grandchamp, neveu de Sébastien de L'Aubespine, joue ce rôle entre la cour de France, les Flandres, puis l'Espagne entre 1559 et 1560<sup>18</sup>. La correspondance diplomatique est révélatrice aussi de la manière dont l'ascension se construit à l'ombre des puissants. On peut ainsi remarquer une tendance à ne dépendre que du souverain, même s'il convient de noter que les diplomates suivent l'évolution de la conjoncture, écrivant aux puissants du moment. Entre 1546 et 1558, Jean de Morvillier et son neveu recourent fréquemment aux puissants, avec notamment l'importance nouvelle des Guise ; Morvillier semble avoir recherché la protection de Charles de Lorraine<sup>19</sup>. À l'orée des années 1560, les liens avec les princes lorrains sont devenus gênants vis-à-vis de la régente Catherine de Médicis qui entend les écarter, et elle semble même se méfier de Bernardin Bochetel<sup>20</sup>. Dès lors, à partir des années 1560, s'observe la

<sup>16</sup> Cette évolution est décrite par Isabella Lazzarini, *Communication and Conflict. Italian Diplomacy in the Early Renaissance (1350-1520)*, Oxford, 2015, p. 202 et suiv. ; et ead., « Le scrittura dell'ambasciatore. Informazione e narratività nelle lettere diplomatiche (Italie, 1450-1520 ca.) », dans *Diplomazie. Linguaggi, negoziati e ambasciatori fra xv e xvi secolo*, Milan, 2017, p. 17-39.

<sup>17</sup> John B. Allen, *Post and Courier Service in the Diplomacy of Early Modern Europe*, La Haye, 1972, p. 30.

<sup>18</sup> *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, tirées du portefeuille de Sébastien de L'Aubespine, évêque de Limoges*, éd. Louis Pàris, Paris, 1841, p. 49-51, Sébastien de L'Aubespine à Charles de Lorraine, Gand, 27 juillet 1559.

<sup>19</sup> BNF, fr. 16088, fol. 252-253, Morvillier à Charles de Lorraine, Venise, 18 mai 1549.

<sup>20</sup> BNF, Cinq-Cents de Colbert 394, p. 52-56, Morvillier à Bernardin Bochetel, Fontainebleau, 11 avril 1561.

volonté du clan de se placer directement sous la protection de la reine mère, ce que traduit la correspondance de Sébastien de L'Aubespine entre 1559 et 1562<sup>21</sup>, et celle de Bernardin Bochetel, qui cherche à gagner sa confiance.

Outre sa carrière, la fortune d'un ambassadeur est souvent perceptible. Un ambassadeur se plaint souvent de ne pas avoir d'argent<sup>22</sup> et, s'il y a là en partie un *topos*, on peut suivre dans les lettres l'évolution des biens d'un personnage. Ainsi, Jean de Morvillier explique avoir dépensé une partie de son héritage<sup>23</sup>. Par ailleurs, un ambassadeur rapporte des biens de sa mission : il reçoit des présents, par exemple les chaînes en or, ou envoie des livres, tel Sébastien de L'Aubespine qui envoie à la reine mère un livre d'un nommé Le Saffre joueur d'échec<sup>24</sup>.

Cette correspondance permet enfin d'approcher les relations humaines. Ces quatre ambassadeurs s'inscrivent dans un clan familial dont le fonctionnement se perçoit dans ces missives. On y voit comment l'ambassadeur s'appuie sur ses parents à la cour pour recevoir ses dépêches<sup>25</sup>, ou obtenir quelque don. L'on perçoit aussi les hommes dominant le groupe, ainsi, dans les années 1560, Bourdin et L'Aubespine, secrétaires d'État<sup>26</sup>, et Jean de Morvillier, qui fait le lien entre les différentes familles du groupe. La correspondance permet de voir les rapports au sein du groupe : Florimond Robertet, s<sup>r</sup> de Fresnes, écrit ainsi à Sébastien de L'Aubespine que son frère, Claude, est en Berry, et que vient d'arriver, avec d'autres, Nicolas de Verdun, qui a épousé une nièce de l'ambassadeur, tous « revenus engraissez

<sup>21</sup> Matthieu Gellard le montre dans *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*. Paris, 2015, p. 254.

<sup>22</sup> Jean-Michel Ribera, *Diplomatie et espionnage : les ambassadeurs du roi de France auprès de Philippe II du traité du Cateau-Cambrésis (1559) à la mort de Henri III (1589)*, Paris, 2007, p. 223.

<sup>23</sup> BNF, fr. 2958, p. 9-12, Morvillier à Renée de France, duchesse de Ferrare, Venise, 25 mai 1547.

<sup>24</sup> BNF, fr. 16103, fol. 15v-16, Sébastien de L'Aubespine à Catherine de Médicis, Madrid, 21 juillet 1561.

<sup>25</sup> Sébastien de L'Aubespine, par exemple, semble faire passer ses dépêches par son frère, Claude, secrétaire d'État (BNF, fr. 6620, fol. 95, Charles de Lorraine à Sébastien de L'Aubespine, Orléans, 31 janvier 1561).

<sup>26</sup> Lansac s'en fait l'écho, promettant à Bernardin Bochetel de remettre l'argent qu'il fournira à ses enfants à ses parents à la cour (BNF, Cinq-Cents de Colbert 394, p. 155, de Saint-Germain-en-Laye, 20 juillet 1561).



de deux doigts sur costes<sup>27</sup> ». Ces notations dessinent la sociabilité de ces personnages, et insistent souvent sur l'identité géographique de ce groupe qui possède des biens en Berry<sup>28</sup>. À l'inverse, les tensions ressortent lors de la succession de Guillaume Bochetel mort en 1558. Par exemple L'Aubespine s'emporte contre Jacques Bochetel en 1561<sup>29</sup>.

### III. Le savoir et la vision du monde d'un ambassadeur

La correspondance diplomatique se fait aussi l'écho du savoir de l'ambassadeur et en partie de sa vision du monde. Par ses remarques, par la façon dont il se met en scène lorsqu'il narre les événements dont il a été témoin, ce-dernier dit indirectement beaucoup sur lui-même. Nicole Lemaître a ainsi pu faire émerger le « for privé » dans la correspondance officielle du cardinal d'Armagnac, montrant comment, en dépit du fait que les auteurs « avancent masqués », affleurent des émotions personnelles ou encore la vie matérielle au cours des voyages<sup>30</sup>. Un ambassadeur de la Renaissance, en effet, ne reçoit pas de formation spécifique, et doit compter sur sa culture et ses études<sup>31</sup>. Dès lors, celles-ci sont perceptibles dans les missives de Bernardin Bochetel par exemple, qui maîtrise l'allemand, ou dans les lettres de Jean de Morvillier révélant sa connaissance des auteurs antiques<sup>32</sup>. Au

<sup>27</sup> *Négociations, lettres et pièces...*, p. 444-447, Fresnes à Sébastien de L'Aubespine, Fontainebleau, 28 juillet 1560.

<sup>28</sup> BNF, Cinq-Cents de Colbert 394, p. 4-5. Claude de L'Aubespine à Bernardin Bochetel, Bourges, 22 juin 1561. Il y évoque la venue en Berry de ses parents, les Neufville, dont Nicolas, s' de Villeroy qui a épousé sa fille, Madeleine.

<sup>29</sup> BNF, Cinq-Cents de Colbert 394, p. 49-51. Claude de L'Aubespine à Bernardin Bochetel, Fontainebleau, 1<sup>er</sup> avril 1561.

<sup>30</sup> Nicole Lemaître. « Le for privé dans la correspondance officielle au XVI<sup>e</sup> siècle, le cas du cardinal d'Armagnac (1530-1585) », dans *Entre mémoire et histoire : écriture ordinaire et émergence de l'individu*, Paris, 2009, p. 37-49.

<sup>31</sup> Guido Braun, « La formation des diplomates à l'époque moderne », dans *Revue d'histoire diplomatique*, t. 128, 2014, p. 231-249.

<sup>32</sup> W. Meyenhoffer, « Frankreich, Kaiser Ferdinand I... », p. 353-357. Bernardin Bochetel à Catherine de Médicis, Francfort, 12 novembre 1562. Morvillier cite Horace par exemple dans une lettre à Annebault du 24 janvier 1547 (BNF, fr. 2957, p. 117-124).

travers de la correspondance se fait jour un regard particulier sur le monde : ces hommes se montrent attachés à l'âge, à la réflexion et à la maturité, réprouvant les folies de la jeunesse, comme on le lit chez Jean de Morvillier, évoquant son neveu Jean de Vulcob<sup>33</sup>. Cet éloge de la vieillesse peut être lié à des influences variées, la lecture des Anciens, l'Antiquité<sup>34</sup>, peut-être aussi au fait de côtoyer à la cour des conseillers relativement âgés<sup>35</sup>. À cela s'ajoute une vision des peuples rencontrés : la Suisse est ainsi une « solitude barbare<sup>36</sup> », les Vénitiens gèrent les affaires publiques comme des marchands<sup>37</sup>. On peut supposer que ce regard pouvait jouer dans la négociation, en privilégiant par exemple l'avis d'hommes mûrs<sup>38</sup>.

Ces quatre ambassadeurs livrent également les valeurs qui fondent leur action politique, parmi lesquelles la prudence<sup>39</sup>, la modération et l'expérience au service du roi. Jean de Morvillier par exemple n'a ainsi cessé d'en appeler à la circonspection quand il est à Venise, illustrant de la sorte son idéal de prudence<sup>40</sup>. La seconde caractéristique

<sup>33</sup> BNF, Cinq-Cents de Colbert 396, p. 167-168. Morvillier à Bernardin Bochetel, Orléans, 2 novembre 1561.

<sup>34</sup> Jean-Pierre Bois, Georges Minois, « Vieillesse et pouvoir politique à l'époque de la Renaissance », dans *Revue Historique*, t. 273, 1985, p. 97-115.

<sup>35</sup> Cédric Michon, « Conseils et conseillers en France de Louis XI à François I<sup>er</sup> », dans *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance, v. 1450-v. 1550*, éd. Cédric Michon, Tours/Rennes, 2012, p. 68-108.

<sup>36</sup> BNF, Cinq-Cents de Colbert 396, p. 163-165, Morvillier à Bernardin, Paris, 1<sup>er</sup> février 1557.

<sup>37</sup> BNF, fr. 2957, p. 139-150, Morvillier au chancelier François Olivier, Venise 23 mars 1547.

<sup>38</sup> Morvillier recommande, sur cet argument, Jean Joacquin (BNF, fr. 16088, fol. 31-34, à François I<sup>er</sup>, 26 février 1547). Sur ce regard, qui relève pour partie d'une culture commune partagée par les contemporains, voir Jean-François Dubost, « Les stéréotypes nationaux à l'époque moderne (vers 1500-vers 1800) », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 111, 1992, p. 667-682.

<sup>39</sup> Daniel Ménager, « La Prudence de l'ambassadeur », dans *Hasard et providence, xiv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle. Actes du cinquantième de la fondation du CESR et XLIX<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, 3-9 juillet 2006*, éd. Marie-Luce Demonet, en ligne : <http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/Publications/HasardetProvidence/articles/article.php?auteur=24> (consulté le 4 janvier 2018).

<sup>40</sup> BNF, fr. 2958, p. 119-124, Morvillier à André Guillart, Venise, 3 septembre 1547.

de ces hommes est la modération, qui se lit dans un rejet des violences, ainsi de Jean de Morvillier écrivant à Du Mortier, dans le contexte de la défaite de la ligue de Smalkalde en 1547, qu'il déplore l'emploi de la force<sup>41</sup> ; la modération transparait aussi dans une relative ouverture religieuse, perceptible par exemple chez Bernardin Bochetel. Ces éléments aident à mieux comprendre la pensée d'un clan et ses choix, plusieurs de ses membres étant, à l'orée des guerres de Religion, des soutiens de la politique de concorde prônée par la reine mère et le chancelier Michel de L'Hospital. Enfin, ces hommes s'enorgueillissent de leur expérience et de leur long service de la couronne, dévoilant leur ambition de se poser en serviteurs expérimentés et incontournables du souverain. Régulièrement invoquée, l'expérience est une qualité qui préside aux choix des ambassadeurs : ainsi, Jacques Bochetel louait son successeur Bertrand de Salignac, sieur de La Mothe Fénelon, pour sa longue expérience aux affaires<sup>42</sup>. À l'expérience peut être liée la fierté de servir, ces hommes rappelant leur fidélité à la couronne, tel Sébastien de L'Aubespine après la mort de Henri II<sup>43</sup>. Ce trait conduit à une exaltation de l'autorité monarchique, ce qui ressort en particulier chez Bernardin Bochetel et Sébastien de L'Aubespine. S'il s'agit en partie d'un biais des sources, puisque l'ambassadeur se doit de représenter son prince dignement et de défendre ses prérogatives, cette défense de l'autorité monarchique relève aussi de l'attachement à ce qu'Alain Tallon a défini comme une religion royale<sup>44</sup>. Les hommes du clan semblent s'en remettre entièrement à la couronne, incarnée pour eux par la reine mère : Sébastien de L'Aubespine, le 1<sup>er</sup> octobre 1561, s'en déclare le « dedyé serviteur »<sup>45</sup>, et Bernardin Bochetel, dans l'Empire, s'efforce

<sup>41</sup> BNF, fr. 2957, p. 229-235, Morvillier à André Guillart, Venise, 21 mai 1547.

<sup>42</sup> BNF, fr. 15971, fol. 168, Jacques Bochetel à Charles IX, Londres, 15 novembre 1568.

<sup>43</sup> *Négociations, lettres et pièces...*, p. 6-9, Sébastien de L'Aubespine à François II, Gand, 15 juillet 1559.

<sup>44</sup> Alain Tallon, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI<sup>e</sup> siècle : essai sur la vision gallicane du monde*, Paris, 2002, p. 80-92.

<sup>45</sup> BNF, fr. 16103, fol. 64-65, Sébastien de L'Aubespine à Catherine de Médicis, Madrid, 1<sup>er</sup> novembre 1561.

de défendre la réputation de sa maîtresse<sup>46</sup>. Ce discours est certainement assez convenu, mais il semble que cette ardente défense soit intériorisée par l'ambassadeur. Il convient de rester prudent, car ces hommes doivent tout au prince qui les a élevés, ce qui explique en partie leur fidélité.

La correspondance diplomatique se révèle donc une source particulièrement précieuse pour l'étude d'un groupe familial. Elle dessine les contours d'un groupe par ses allusions, permet de discerner les pratiques de pouvoir au sein de ce groupe, de mieux suivre la carrière et la fortune de ses membres, d'approcher les modalités d'exercice d'une charge et l'influence acquise auprès du souverain. Enfin, malgré l'idéal de s'effacer derrière un propos impersonnel, les correspondances permettent de lever un coin de voile sur la pensée politique et la vision du monde de ces hommes. Au-delà, la correspondance diplomatique, pour normée qu'elle soit, nous rappelle que c'est aussi un groupe humain, dans les échos des festins partagés, mais aussi dans les querelles. Ainsi, la correspondance diplomatique dit beaucoup plus qu'elle ne le pensait dire, sans doute, et se révèle une excellente alliée des sources notariales pour comprendre un groupe familial. Source incontournable car abondante, source difficile à appréhender certes, mais aussi très riche, il suffit, pour en obtenir ce qu'elle ne semble pas vouloir dire, de suivre les conseils de Sherlock Holmes, qui disait à son cher ami Watson : « Vous voyez, mais vous n'observez pas<sup>47</sup>. »

DAMIEN FONTVIEILLE

Archiviste paléographe (prom. 2016)  
Chercheur associé au Centre Roland Mousnier (UMR 8256)  
Centre Jean-Mabillon

---

<sup>46</sup> *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. H. de La Ferrière puis G. Bagueault de Puchesse, t. I, Paris, 1880, p. 416, Catherine de Médicis à Bernardin Bochetel, Camp près de Rouen, 9 octobre 1562.

<sup>47</sup> Arthur Conan Doyle, « Un scandale en Bohême », 1891.